

# RA 1904

RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES DE LA COURONNE, DES MINES ET DES PECHERIES POUR L'ANNEE FINISSANT EN JUIN 1904 (EXTRAITS)

## Documents complémentaires

*Additional Files*



**Licence**

**License**

Cette première page a été ajoutée  
au document et ne fait pas partie du  
rapport tel que soumis par les auteurs.

**Énergie et Ressources  
naturelles**

**Québec**

RAPPORT  
DU  
**MINISTRE DES TERRES**  
**MINES ET PECHERIES**

DE LA

**PROVINCE DE QUEBEC**

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

**1904**

---

**IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE**

---



QUÉBEC:  
IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi.  
1905

RAPPORT  
DU  
MINISTRE DES TERRES,  
MINES ET PÊCHERIES  
DE LA  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
POUR LES  
DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1904

A Son Honneur l'honorable Sir Louis A Jetté.

*Chevalier Commandeur de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

D'agrémenter l'exposé des transactions de mon département, se rattachant à l'exercice 1903-04 qui vient de finir au 30 juin dernier, lesquelles je divise et je décris sommairement comme suit :

TERRES PUBLIQUES.

De la superficie de ces terrains arpentés et subdivisés en lots de ferme, laquelle était au 30 juin susdit, de 6,587,464 acres, 135,538 ont été vendus pour fins agricoles et industrielles, au prix de \$59,531 05.

De ce montant, et sur arrérages de ventes antérieures, il a été perçu \$103,184.69 ; renfermant aussi \$5,703.73 de droits de coupe sur bois faits par des colons dans le défrichement de leurs lots, et portés ensuite à leur crédit.

De plus, il a été octroyé gratuitement à des pères ou mères de famille de 12 enfants vivants, 9,800 acres, 1138 sur certains chemins de colonisation et 100 pour les fins du culte.

#### RÉSERVE DU CLERGÉ.

De ces réserves dont l'étendue est à peu près épuisée, 214 acres ont été vendus, sur lesquels, et à compte d'anciennes ventes, il a été payé \$456.99.

#### DOMAINE DE LA COURONNE.

Le domaine proprement dit, et la vente de quelques lots de grève et en eau profonde, ont donné \$3,132.12. Les inspections et les évaluations de pouvoirs hydrauliques exécutées durant les 12 mois, ont coûté \$836.98.

#### BIENS DES JÉSUITES.

Les rentes seigneuriales, formant le principal revenu de ces biens, ont rapporté \$2,923.28. Frais de perception \$1,475.

#### SEIGNEURIE DE LAUZON.

Le montant des rentes perçus par l'agent de cette seigneurie a été de \$4,457.39, et les dépenses de l'agence de \$910.58.

#### CHASSE ET PÊCHE.

La location des priviléges de pêche, sur lacs et rivières de l'intérieur, a produit \$36,114.00 ; les licences de pêche dans les eaux fluviales et maritimes \$14,830.34 ; les baux de territoires de chasse et les permis de chasse \$18,604.12 ; formant avec divers honoraires reçus au département, \$967.09, un total de \$65,515.55. Les dépenses inhérentes à ce service ont été de \$18,476.76.

#### PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

L'affermage des droits de chasse et de pêche, dans les limites de ce parc, avec les permis de chasser et de pêcher pour un temps défini, de courte durée, a rapporté 2,853.73.

#### MINES.

Le montant des honoraires versés directement au département pour l'obtention de permis de recherches, a été de \$1,453.75 et de \$311 pour licence d'exploitation. Les dépenses qu'en entraîne ce service : \$5,172.68.

times pour se maintenir dans la paisible possession de leurs petits patrimoines.

Lorsque je serai pourvu de ces renseignements que j'attends incessamment, il me sera possible de régler ces conflits, et je serai en état, sans crainte d'empêtrer sur les droits acquis, de disposer des emplacements nécessaires aux industries que l'on désire créer pour le développement des grandes pêches du golfe Saint-Laurent. Cette reconnaissance que M. Demeules a dû interrompre à l'automne, ne saurait être complétée avant décembre prochain.

A part ces opérations de première importance, les autres dont il est fait mention dans les appendices qui suivent, ne sont que secondaires et se rapportent principalement à des révisions ou à des renouvellements d'arpentages dont le temps ou les feux de forêts ont fait disparaître les vestiges.

Avant bien des mois, mon département sera sans aucun doute appelé à procéder à l'organisation de nouveaux cantons à créer dans la contrée que doit traverser le Grand Tronc Pacifique. Afin d'éviter du travail et des dépenses inutiles, j'attendrai que le choix de la ligne que doit suivre cette importante voie ferrée soit bien définitivement arrêté; avant de répondre à ces appels.

Les appendices Nos 29 à 42 inclusivement contiennent des rapports intéressants de subdivisions de terrains et de levés de plans de rivières. Exécutés il y a déjà quelque temps sous la direction du département de la Colonisation.

Le contrôle et l'examen final de ces renseignements n'ayant été complétés que l'an dernier, la publication de ces documents a dû être remise jusqu'à ce jour.

#### CADASTRE.

Les travaux accomplis, durant le dernier exercice, par le bureau de cadastre, ne diffèrent en rien, dans leurs principaux caractères, de ceux exécutés précédemment, et à ce sujet, je n'aurais qu'à reproduire les remarques que je faisais l'an passé à pareille époque. Les détails de ces opérations sont contenus dans les appendices Nos 43, 44, 45 et 46.

#### MINES.

Pendant les douze mois dont nous nous occupons, comme je l'ai déjà dit plus haut, la vente des terrains de mines a été nulle.

Toutefois, si le présent n'offre rien de tangible, il ne faut pas déduire qu'il en sera toujours ainsi, et que l'avenir de notre Province ne peut offrir dans ce champ d'exploitation que des avantages assez restreints.

L'état de malaise financier qui se fait sentir aujourd'hui dans cette sphère d'entreprises, ne peut être que passager, et avant longtemps, d'après toute probabilité, les causes qui paralySENT le développement des industries minières aussi bien que celui des puissances hydrauliques, auront cessé d'être.

Au cours de l'été, trois minéralogistes distingués m'ont été spécialement recommandés, l'un venant d'Angleterre, les deux autres des Etats Unis.

Ces messieurs étaient délégués par des capitalistes étrangers désireux de s'enquérir par leur entremise, de la qualité et de la valeur de nos sables magnétiques. Munis des informations dont ils avaient besoin de mon département, ils ont parcouru la côte nord du golfe, ont fait l'examen des principaux gisements et se préparent, au printemps, à reprendre et à compléter leurs investigations.

Quoique n'appartenant pas entièrement à l'exercice 1903-04, je ne puis m'empêcher de faire ici une mention spéciale de certains faits dont l'importance devra affecter la question des mines en cette province.

En juillet dernier, M. Peter McKenzie, de Montréal, porteur depuis quelques mois d'un permis de recherches, embrassant partie des terrains avoisinant les rives du lac Chibougamou, situé sur le plateau où se divisent les eaux coulant par la rivière Chamouchouan, dans le lac St-Jean, de celles de la rivière Nottaway, tributaires de la baie James, à environ 28 milles de l'extrémité méridionale du grand lac Mistassini, me produisit plusieurs échantillons d'amiante et de minerai de cuivre de très belle apparence, provenant de cette localité.

Sur la demande que ce monsieur m'en fit, j'autorisai notre inspecteur des mines, M. Obalski, à l'accompagner sur le site de cette découverte, afin d'en vérifier l'exactitude et de déterminer en même temps, la position et la nature des dépôts miniers qu'elle révèle.

La présence de la serpentine et du minerai de cuivre en cette région, avait déjà été très clairement signalée par M. Richardson, de la commission géologique du Canada, à la suite d'une importante reconnaissance de toute cette contrée lointaine, accomplie durant l'été et l'automne de l'année 1870. M. Obalski, de retour de ce voyage en octobre dernier, nous

confirme par ses constatations personnelles, dans la valeur des découvertes de M. Richardson et des données de M. McKenzie. Il rapporte de plus avec lui d'importants spécimens de quartz aurifères, du minerai de cuivre de fer et de l'amiante.

Les roches qui contiennent ces dépôts métallifères se rattachent à la grande formation dite Huronniene, qui fait la richesse minérale de la province d'Ontario

Pour en avoir une idée juste, il me suffit de dire, d'après les données que je dois à l'obligeance du directeur des mines de cette province, M. T. W. Gibsone, que, à partir du Sault Sainte-Marie jusqu'à New-Leskeard, à la tête du lac Témiscamingue, le long du parcours des voies ferrées " Pacific Canadien ", " Northern Ontario & Témiscamingue ", ou dans leur voisinage, l'on rencontre trois mines de fer, 17 mines de cuivre et de nickel, 5 mines de cuivre, 3 mines d'or, 5 mines d'argent, de cobalt, de nickel et d'arsenic combinés, 2 mines d'or et d'arsenic et une mine de pyrite de fer, en pleine exploitation. (Voir lettre reproduite à l'appendice No 58)

Ces terrains, comme on le voit, si seconds en substances minérales de natures si variées, apparaissent sur nombre de points de la rive nord du Lac Supérieur, mais principalement sur le Lac Huron, s'étendant du Sault Ste-Marie, longeant la rive, allant vers l'est et ensuite suivant la direction nord-est, jusqu'au Lac Témiscamingue qu'ils traversent en diagonale pour entrer dans la province de Québec, par les cantons Fabre, Guigues et Duhamel.

De là, ils se replient vers le nord presque à angle droit pour gagner la rivière des Quinze et suivre la ligne frontière Ontario et Québec pendant quelques milles, puis reprendre leur direction primitive nord-est, coupant en tous sens les eaux supérieures des affluents de la Baie James, pour aboutir enfin, d'après les connaissances acquises jusqu'ici, à l'extrémité sud du grand Lac Mistassini. La distance entre ce dernier point et le Sault Ste-Marie est d'environ 655 milles, dont 260 dans la province d'Ontario et 395 dans Québec. La largeur de cette couche terrestre, apparaissant souvent à la surface en zones isolées, est très inégale, et varie de 5 milles à 80 milles, d'après les données déduites des cartes que M. le docteur Bell, directeur du bureau de géologie, à Ottawa, a bien voulu me faire parvenir.

C'est le moment d'ajouter que ces terrains que je viens d'indiquer, situés à l'est du méridien de la tête du Lac Témiscamingue, à l'exception d'une étendue relativement minimale, sont entièrement compris dans le

nouveau district d'Abitibi, et ne ferment partie de notre province que depuis 1898, date de la rectification de nos frontières ouest, nord et nord-est.

Le chemin de fer Transcontinental, Grand-Tronc-Pacifique, en pénétrant de l'ouest sur notre territoire, devra nécessairement les traverser au point de leur plus grande expansion, et, par ce moyen, les richesses qu'ils doivent contenir vont enfin devenir pour nous d'un accès très facile.

Dans ces conditions, nous avons donc toute raison d'espérer que, sous peu, une nouvelle ère de prospérité devra surgir pour notre Province, en ce domaine de l'exploitation des mines.

En ce qui a trait à la région du lac Chibougamou, bien que très reculée des centres de communications faciles, elle ne devra plus désormais rester inexploitée, car les capitalistes qui ont aidé aux travaux de recherches, semblent disposés à faire un effort considérable pour tenter la mise en valeur des importants dépôts qu'elle contient.

Pour les détails relatifs à l'exploration de cette contrée, je renvoie au rapport de l'inspecteur des mines, qui apparaît à l'appendice No. 55.

#### CONCLUSION.

Après cet exposé, il me semble que je puis oser dire, avec la plupart de ceux qui ont bien voulu me suivre dans cette courte revue des opérations de mon département, qu'elles sont tout à fait de nature à nous encourager dans les efforts constants que nous avons faits pour aider au développement des ressources de notre province, et, en même temps, très propres à nous donner une pleine et entière confiance dans l'avenir.

S. N. PARENT,  
Ministre.

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 1er février 1905.

## APPENDICE N° 55.

## RAPPORT SOMMAIRE SUR UNE EXPLORATION AU LAC CHIBOGOMO.

Je suis parti le 10 août de Québec, en compagnie de M. P. McKenzie qui, dans deux voyages précédents, avait fait des découvertes de minéraux dans cette région et avec lequel j'ai fait des arrangements pour me transporter, m'approvisionner et me fournir l'aide nécessaire. J'ai suivi le chemin depuis Roberval par terre jusqu'au portage à l'Ours, sur la rivière Chamouchouan ; là nous avons pris les canots et avons monté cette rivière puis la rivière Chigoubiche ; nous avons ensuite traversé les grands lacs Chigoubiche, Chamouchouan, Nikaubau, Obatogoman, et après vingt-quatre jours de voyage, retardés par le vent et le mauvais temps, nous avons atteint l'extrémité N. E. du lac Chibogomo, à 2 jours de marche environ du lac Mistassini.

La région traversée est légèrement ondulée, bien boisée de petit bois, épinette noire, cyprès, bouleau, tremble, sapin, avec quelques vallées contenant de la bonne épinette grise. L'épinette noire y est généralement très haute, fournissant des morceaux allant jusqu'à 70 pieds; elle est parfois assez grosse et j'en ai vue de 10 à 12 pouces.

Dans certaines sections on trouve d'assez grandes étendues de terrain cultivable, consistant en sable argileux.

L'altitude du lac Chibogomo est de 1450 pieds au-dessus de la mer, et de 850 pieds au-dessus du lac St-Jean pour une distance de 150 à 200 milles, rendant ainsi facile la construction d'un chemin de fer qui deviendra nécessaire pour développer cette nouvelle région minière. Durant la route, j'ai aussi constaté la présence de nombreux pouvoirs d'eau, dont quelques chutes très considérables..

Au point de vue minier jusqu'au lac Obatogoman, je n'ai rien remarqué d'intéressant, la formation est Laurentienne et composée en grande partie de granite analogue à celui qu'on rencontre sur le chemin du lac St-Jean mais où on ne trouve pas de minéraux industriels. On y voit cependant de nombreuses indications de petit mica et il n'est pas impossible qu'il s'en rencontre quelque dépôt plus important.

A partir de l'extrémité nord du lac Obatogoman la formation devient Huronienne. Ces roches sont reconnues aptes à contenir des minéraux industriels ainsi que prouvé par tous les points où ou les a constatées.

J'ai spécialement étudié et prospecté la partie N. E. du lac Chibogomo, sur la montagne à la Peinture et les côtes d'une baie profonde que j'ai nommée " Baie McKenzie " et j'y ai constaté ce qui suit :

1<sup>o</sup> Un grand développement de roche serpentine sur une longueur de 7 à 8 milles au moins.

2<sup>o</sup> Sur une île où cette serpentine est bien exposée, de nombreuses veines de belle amiante analogue à celle de Thetford et du lac Noir, et d'une longueur allant de 1 à 2 pouces et même plus dans certains échantillons.

3<sup>o</sup> Du fer magnétique probablement en très grande abondance, vu l'attraction considérable que subit la boussole et qui en certains points tourne complètement l'aiguille du nord au sud.

4<sup>o</sup> Des indications importantes de pyrite de fer.

5<sup>o</sup> Du minerai de cuivre de haute teneur dans une veine de bonne épaisseur.

6<sup>o</sup> De l'or dans du quartz constaté par une veine de 30 pieds d'épaisseur visible sur un quart de mille et montrant de l'or. En lavant la terre s de cette veine et même à une assez grande distance dans la région la montagne à la Peinture on trouve des couleurs d'or, ce qui ne fait supposer qu'il existe là une zone aurifère qui peut être importante.

7<sup>o</sup> Il est vraisemblable que d'autres minéraux qui accompagnent cette formation s'y rencontreront.

Le climat de cette région paraît être le climat moyen du Nord de la province. On trouve dans les grands lacs, du maskinongé, du doré, du poisson blanc et dans quelques-uns du touladi ou truite de lac ; le petit gibier y est abondant, et quelques familles sauvages y font la chasse pour la pelleterie.

Le pays est pittoresque et les quelques montagnes qu'on y voit ne dépassent pas une hauteur de 5 à 600 pieds.

En résumé je considère cette région comme un district minier important, d'une longueur d'une quarantaine de milles par quinze à vingt milles

de large, dont une petite partie seulement a été explorée et qui constitue une notable addition aux richesses minérales de notre province.

Dans mon rapport général je consacrerai un chapitre spécial donnant les résultats de cette exploration.

J. OBALSKI,  
I. M.

Québec, 18 octobre 1904.

Depuis que ce rapport a été écrit il a été publié, par le docteur Robert Bell, directeur de la Commission Géologique d'Ottawa, une carte du Bassin de la rivière Nottaway montrant le district de Chibogomo, et en plus, un développement considérable de roches Huroniennes apparaissant sur une largeur de 140 milles environ du Nord au Sud ce qui ajoute une grande valeur aux découvertes ci-dessus en montrant toutes les possibilités qu'offrent cette région.

J. O.

## APPENDICE No 56.

RAPPORT SOMMAIRE SUR LES OPÉRATIONS MINIÈRES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1904, CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 1581 DE LA LOI DES MINES DE QUÉBEC.

Les travaux des mines sont continués dans la province de Québec comme d'habitude, avec des résultats satisfaisants

La production des mines d'amiante a encore augmenté et toutes les compagnies ont travaillé la plus grande partie de l'année. Le progrès que j'ai signalé l'année dernière s'est réalisé, c'est-à-dire qu'on a commencé à employer le pouvoir électrique dans une couple de compagnies, et il est probable que dans un avenir peu éloigné toutes les autres compagnies l'emploieront.

L'industrie du chrome a pris également un développement important ; la production sera aussi, cette année, bien plus élevée et est en train de devenir permanente.

Aux mines de cuivre de Capelton, les travaux se sont continués régulièrement et on a commencé à employer le pouvoir électrique pour l'extraction et la compression de l'air ; cette nouvelle installation est particulièrement remarquable dans ce sens, que les puits très profonds, de au-delà 2,000 pieds, ont été aménagés de façon à pouvoir augmenter la production et en même temps à faciliter le transport des hommes.

Dans la région de Sherbrooke, il est toujours question de l'établissement de fonderies de cuivre qui ne pourraient manquer d'avoir une heureuse influence sur le développement des mines de cuivre de la région.

Dans l'Ottawa, les mines de mica ont été exploitées comme d'habitude. On a établi, à Buckingham, une manufacture d'engrais chimique utilisant le phosphate de cette région, et il serait à souhaiter que cette nouvelle industrie reçoive tout l'encouragement qu'elle mérite.

Le graphite qui est maintenant exploité à Buckingham d'une façon commerciale est destiné à prendre une certaine importance, vu la qualité supérieure du minerai canadien.

La manufacture de ciment de Hull est complètement terminée et sera mise en opération au commencement de 1905.

Tous les autres minéraux tels que minerais de fer, ocre, etc., ainsi que les matériaux de construction, ont été travaillés comme par le passé et les essais se sont continués sur la compression de la tourbe.

Les études concernant l'utilisation des sables magnétiques se continuent et plusieurs explorations ont été faites sur la côte Nord cet été à la demande d'industriels étrangers. Ces dépôts attirent l'attention des métallurgistes et avec le temps donneront lieu certainement à la création d'une industrie importante.

Le Gouvernement Fédéral a envoyé l'année dernière aux Etats-Unis et en Europe une commission pour étudier l'application de l'électricité à la métallurgie ; cette commission a publié un rapport très considérable, donnant comme conclusion que les procédés électriques s'appliquent bien à la métallurgie du fer, mais cependant n'ont de résultat véritablement pratique et économique que pour la fabrication d'acier de haute qualité ou pour les alliages. La fonte ne pourrait être ainsi produite avantageusement que si l'énergie électrique était à bas prix et dans une région où le combustible serait très dispendieux. Dans les conditions ordinaires le traitement électrique ne peut pas faire concurrence aux hauts fourneaux.

On voit donc que la fusion électrique des minerais de fer n'est pas encore rendue à sa période commerciale, et que, en ce qui concerne nos minerais et spécialement le sable magnétique, nous devons plutôt chercher un marché pour le sable aggloméré que de le fondre sur place.

Des travaux de sondage pour le gaz naturel se sont faits dans les environs de Nicolet et doivent se continuer au printemps ; on utilise ce gaz avec beaucoup de succès pour l'éclairage et le chauffage des maisons privées, notamment, à Louiseville, Yamachiche, Ste-Geneviève et autres endroits et il est probable que cet exemple sera suivi par d'autres localités où il existe.

J'ai visité cette année la mine de mica blanc aux environs de la Malbaie, où j'avais constaté l'année dernière l'existence du radium. J'en ai rapporté d'autres échantillons, mais comme cette mine n'est pas actuellement exploitée, on ne peut pas encore tirer un résultat pratique de cette découverte. Je rappelle d'ailleurs qu'il n'a pas été trouvé d'autres minerais de radium au Canada.

Durant l'été j'ai fait une exploration très importante dans la région du lac Chibogomo, au sud-ouest du grand lac Mistassini ; cette expédition avait pour but de vérifier les découvertes d'amiante et de cuivre faites par M. P. McKenzie, et de m'assurer si cette région était véritablement apte à être développée. Les résultats de mon exploration ont dépassé toutes mes espérances et je suis convaincu que la province possède un nouveau

district minier très important, comparable à celui de nos Cantons de l'Est. J'y ai constaté la présence de l'amiante, du cuivre, du fer et j'y ai découvert de l'or dans du quartz.

Je refère, pour informations générales, au rapport préliminaire ci-joint, que j'ai adressé au Département au retour de mon expédition.

Le bon ordre dans le district des Cantons de l'Est est assuré par les services du sergent Lecouteur. Il a été accordé deux licences d'hôtel à Thetford, deux au lac Noir, une à Colraine. La loi concernant la vente des boissons, dans les districts miniers, a été convenablement observée. La sécurité des ouvriers dans les mines, et le confort des femmes et des enfants sont bien assurés, et il n'y a eu que peu d'accidents fatals à déplorer dans l'année. Je mentionnerai le fait important que la Compagnie des mines de cuivre Eustis a fait des installations pour la montée et la descente des ouvriers, leur évitant ainsi une fatigue très pénible, après une journée de travail.

Le laboratoire d'essais, sous la direction de M. Milton L. Hersey a examiné de nombreux échantillons, rendant ainsi un grand service à l'industrie minière de la province.

Au bureau, j'ai aussi reçu et étudié une grande quantité d'échantillons et donné nombre de consultations sur des sujets variés.

J'ai visité une partie des districts miniers de la province et j'y ai fait des explorations spéciales dans de nouveaux points où des indications de minéraux avaient été signalées.

A l'exposition de St Louis, les minéraux de la province étaient bien représentés, notamment pour l'amiante et le mica, et il a été obtenu pour les exposants de notre province, 8 médailles d'or et dix médailles d'argent. Notre bureau des mines a obtenu une médaille d'or pour mes rapports et publications sur les mines.

Des préparatifs sont faits pour que les industries minières de notre province figurent aussi avec avantage à l'exposition de Liège, en Belgique, qui aura lieu cette année.

Dans le courant de l'heure blierai, comme d'habitude, un rapport sur les opérations minières que j'aprendrai une étude complète sur mon expédition au lac Chibogamo et une carte de la région.

J. OBALSKI,  
Ingénieur et Inspecteur des Mines.

Québec, décembre 1904.

#### APPENDICE N° 57.

ETAT MONTRANT L'OUVRAGE FAIT AU LABORATOIRE DU GOUVERNEMENT, A MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE AU 31 DÉCEMBRE 1904, PAR  
M. MILTON L. HERSEY, M. Sc., ANALYSTE PROVINCIAL.

Montréal, 12 janvier 1905.

A l'honorable Ministre des Terres,  
Mines et Pêcheries,  
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre la rapport des analyses de minéraux, eau potable et autres, faites pendant l'année 1904. Ainsi que les années dernières le public a continué à bénéficier des taux réduits pour analyses que le gouvernement a inauguré en créant un Laboratoire à Montréal, dans le but d'encourager le développement des ressources minières de la province.

Pendant l'année 1904, 521 constatations chimiques ont été faites, soit une augmentation d'au moins 50%, sur ce qui a été fait en 1903.

Les tableaux suivants ne se rapportent qu'aux analyses faites au Laboratoire et dont un double des rapports est transmis au Département.

En outre de cela nous avons examiné au moins 400 échantillons qui nous ont été apportés et presque dans tous les cas nous n'avons rien chargé soit pour consultations, soit pour analyse.

Une analyse complète a été faite pour les minéraux suivants :

Eau .....	3 échantillons
" minérale.....	2 "
Charbon.....	2 "
Tourbes.....	6 "
Marue.....	1 "
Cuivie.....	1 "
Chrome.....	3 "
Fer.....	4 "
Chaux.....	2 "

Les échantillons suivants ont été déterminés ou identifiés au laboratoire :

Or.....	59	constatations.
Argent.....	50	"
Fer.....	53	"
Titane.....	25	"
Silice.....	9	"
Humidité.....	12	"
Chrome.....	32	"
Cuivre.....	22	"
Matière insoluble.....	1	"
Nickel.....	3	"
Cobalt.....	3	"
Soufre.....	9	"
Eau potable.....	3	"
Eau minérale.....	2	"
Graphite.....	23	"
Phosphore.....	7	"
Proportion de concentré....	1	"
Manganèse.....	6	"
Acide carbonique.....	1	"
Chaux.....	6	"
Magnésie.....	10	"
Alumine .....	6	"
Zinc.....	5	"
Charbon.....	2	"
Pulpe.....	1	"
Uranium.....	3	"
Bismuth.....	1	"
Tourbe.....	9	"
Minéral radio-actif.....	1	"
Platine.....	10	"

Une série complète des cartes géographiques et géologiques de la province de Québec est à la disposition du public dans le Laboratoire et je suis heureux de dire qu'elle est très souvent consultée.

Il est évident que par le nombre des analyses, et le nombre des personnes qui viennent au Laboratoire que les efforts du gouvernement pour développer nos ressources minières sont appréciés du public.

Je recommande de nouveau la publication dans le rapport annuel de 1905 du tarif pour essais et analyses tel que publié dans le rapport de 1903.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MILTON L. HERSEY, M. Sc.

*Analyste de la province.*

## APPENDICE No 58.

Toronto, 18 janvier 1905.

Cher Monsieur,

Monsieur Aubrey White, Assistant Commissaire des terres de la Couronne, m'a remis votre télégramme d'hier, demandant une liste des mines exploitées dans la formation huronienne, savoir : du Sault Ste-Marie à l'est jusqu'à New Liskeard sur le lac Témiscamingue.

Je vous ai télégraphié aujourd'hui que cette liste vous serait transmise par le courrier de ce jour et j'ai l'honneur de vous la donner ci-après :

## MINES DE FER.

Williams, Loou Lake (or Breitung), près du Sault Ste-Marie ; Moose Mountain, Canton Hutton.

## MINES DE CUIVRE NICKELIFÈRE.

Mines de la Canadian Copper Company, savoir : Creighton, Copper Cliff, McArthur No 1, McArthur No 2, Evans, Stobie, etc., près de Sudbury.

Mines de la Mond Nickel Company : Victoria, North Star, district de Sudbury.

Mines de la Lake Superior Corporation : Gertrude, Elsie, Worthington, Vermillion, Blezard, Murray, Levack, district de Sudbury.

Aussi Blue Lake, Whistle et autres propriétés dans les gisements de nickel du nord, non encore exploités.

## MINES DE CUIVRE (non nickélières).

Massey Station, Hermina, Bruce Mines, Rock Lake, Superior et plusieurs dépôts de moindre importance, sur la rive nord du lac Huron.

## MINES D'OR.

Crystal, dans le canton Rathbun ; canton Scadding ; Shakespeare, dans le canton Shakespeare.

## MINES D'ARGENT—COBALT-NICKEL-ARSENIC.

Tretheway Larose, McKinley et Darragh, Chambers-Ferland, Wright, près de Haileybury ; Glendenning, etc.

## MINES D'ARSENIC ET D'OR.

Big Dan, Net Lake ; Little Dan, près du lac Témagami

## PYRITES DE FER.

James Lake, près du lac Témagami.

La formation huronienne, au sens général du mot, est par excellence la formation de la région minérale d'Ontario, et de fait toutes les mines du territoire situé entre le Sault Ste-Marie et le lac Témiscamingue se trouvent dans les roches huroniennes. Comme vous le savez, la formation se subdivise en huronienne supérieure et inférieure, et les géologues ne s'accordent pas parfaitement sur les roches qu'il faut attribuer ou non à la formation huronienne. Les ardoises et les brèches d'ardoise dans lesquelles se trouvent les minéraux d'argent et de cobalt récemment découverts dans la région de Haileybury paraissent correspondre aux ardoises de la région de Sudbury, que les uns prétendent appartenir à la formation huronienne supérieure et les autres à l'étage cambrien. Je ne suppose pas, toutefois, qu'il importe à l'objet que vous avez en vue, d'étudier minutieusement la classification ou la nomenclature de ces roches. D'une manière générale, donc, il est exact d'affirmer qu'effectivement toutes les mines situées entre le Sault Ste-Marie et New Liskeard se trouvent dans les roches de la formation huronienne ou participant de très près à cette formation.

Espérant que ces quelques renseignements vous seront utiles.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

(Signé) THOS. W. GIBSON,  
Directeur.

E. L. TACHÉ, ESQ.,

Assistant Commissaire des Terres de la Couronne,  
Québec.

P. S. Toutes les mines mentionnées ci-dessus ont été récemment ou sont actuellement exploitées; ou bien l'on sait qu'elles contiennent d'importants dépôts de minéral.

T. W. G

## APPENDICE No 59.

## RAPPORT DE M. W.-C.-J. HALL, SURINTENDANT DU PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

Québec, 30 juin 1904.

L'honorable Premier Ministre,  
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent mémoire au sujet du Parc National des Laurentides.

La partie nord du Parc a été modifiée : elle est maintenant bornée par la ligne du 48e parallèle, d'après l'arpentage de feu John Bignell, ce qui facilite beaucoup la surveillance à cet endroit.

Les baux accordés aux grands clubs Triton, Tourilli et Penn, dans la partie ouest, avant la création du Parc, ont été prolongés. Ces clubs défendent leurs priviléges avec un soin jaloux et leurs membres observent à la lettre les lois de la chasse et de la pêche.

Cinq autres baux ont été accordés, dont quatre pour de petits terrains, formant une étroite lisière à l'ouest du chemin de St-Urbain, entre la ligne seigneuriale et la rivière Murray ; chacun de ces terrains est pourvu d'un gardien, et les "Grands Jardins", situés à l'ouest, se trouvent ainsi parfaitement protégés. Il en est résulté une augmentation presque merveilleuse du nombre de caribous dans ce fameux territoire de chasse. L'honorable ministre de l'agriculture, au cours d'un de ses voyages, en a compté plus de cent têtes dans un seul troupeau ; et j'ajonterai qu'au témoignage de l'honorable M Turgeon lui-même, il y a chaque année un accroissement considérable de ces animaux, malgré l'affluence toujours plus grande des touristes.

Le cinquième territoire affermé se trouve situé entre le vieux chemin de colonisation et la ligne du comté de Charlevoix ; il comprend le lac des Neiges et ses environs.

A raison des nombreuses demandes de permis de chasse, il serait opportun d'ouvrir et de bien protéger les autres jardins, situés au nord des rivières Murray et Chemin de Canot et connus sous le nom de " La

Cruche." C'est un aussi bon territoire de chasse que les "Grands Jardins" ; on le dit même supérieur. Si ce territoire était convenablement protégé et pourvu d'un pavillon de chasse, comme les "Grands Jardins", nous pourrions recevoir deux fois plus de sportmen. Il est bon d'observer que nous ne permettons de chasser qu'à un seul parti de quatre personnes à la fois ; pourvu que le temps ne soit pas très défavorable, le succès de la chasse est assuré.

Si l'on considère le côté financier, les statistiques officielles contenues en ce rapport sont là pour démontrer un état de choses satisfaisant ; en effet, les revenus du Parc se sont accrûs à tel point qu'ils égalent ses dépenses. à \$150 près.

Bien que le Parc soit très fréquenté, je constate avec plaisir qu'il ne s'y est déclaré aucun feu de forêt depuis son établissement. Ce fait prouve que les membres des clubs, comme les sportmen d'occasion et les guides, prennent toutes les mesures de précaution prescrites par la loi. En 1903, la forêt fut légèrement endommagée par le feu, dans la partie ouest, mais ce feu venait de la ligne du chemin de fer et ne pénétra guère dans le Parc.

Il est inutile de dire que la pêche dans les lacs et les rivières se ressent largement de la surveillance qui est exercée ; le poisson abonde dans les eaux du Parc. Malheureusement, la coupe du bois nécessite la construction de chaussées etc., qui provoquent une hausse et une baisse subite de l'eau, submergeant ou découvrant les rivages au détriment certain de la pêche. Aux endroits submergés, les arbres meurent en peu de temps, et leurs troncs desséchés déparent le paysage.

Il faut, sans doute, laisser le champ libre aux opérations forestières, mais on pourrait en atténuer les inconvénients de plusieurs manières au moyen d'une entente entre les marchands de bois et les pêcheurs.

Le taux des permis de pêche au grand lac Jacques-Cartier, dans la décharge et les eaux environnantes, a été porté à \$4.00 par jour, et il n'est pas permis à la même personne de prendre plus de 5 poissons de plus de 3 livres. A la décharge, de vastes tentes seront mises à la disposition des pêcheurs à la ligne, et, l'année prochaine, le chemin peut être réparé convenablement par les gardiens. Un assez bon nombre de touristes ont fréquenté les basses eaux de la Jacques-Cartier, depuis les Fourches jusqu'à Sautoriski.

La plupart des clubs se plaignent des dommages causés à leurs terrains par les castors, qui se sont multipliés d'une étonnante façon. Les rives des lacs, où le caribou trouvait sa nourriture, les portages, les débarcadères sont submergés : sur l'ancien chemin de colonisation, près du lac des Roches, les animaux ont barré un ruisseau, le pont a été emporté, et il fallait presque traverser à la nage. On demandera donc probablement avant longtemps la permission de diminuer le nombre des castors.

Au témoignage unanime de nos gardiens et de ceux des clubs, le nombre des orignaux a beaucoup augmenté : ils abondent dans les parties ouest et sud et se multiplient rapidement dans l'est : on les a vus près du chemin de St-Urbain. Il y a du chevreuil dans les vallées des rivières Métabetchouan, St-Anne de la Pérade, Jacques-Cartier et Murray : on ferait bien de n'y pas toucher pendant au moins cinq ans. Si les loups pénétraient dans le Parc, il conviendrait d'offrir une prime assez forte pour chacun de ces fauves qu'on y abattra.

Je recommande fortement de protéger la partie nord du Parc, c'est à dire le bassin des rivières qui coulent vers le nord, et d'y mettre un gardien de choix. Le département a reçu des demandes de baux pour une partie de ce territoire et nous avons tout avantage à les accorder, puisque l'expérience nous montre les résultats satisfaisants de ces locations et qu'il reste encore disponible un vaste territoire pour les gens de la localité et les visiteurs passagers.

En terminant, j'ose dire que l'état des affaires du parc est tout à fait satisfaisant, bien qu'il reste encore beaucoup à accomplir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. J. HALL,  
Surintendant.

#### APPENDICE No 60.

ETAT indiquant partie du travail exécuté dans le département des Terres, Mines et Pêcheries, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904.

#### BUREAU DU RÉGISTRAIRES.

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées.....	25,815
---	--------

E. E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

BRUNO DUVAL,  
*Régistrarie.*

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.

#### BRANCHE DES COMPTES.

Nombre de lettres reçues et enregistrées .....	3,150
do        do    écrites et expédiées.....	164
do        d'accusés de réception de lettres renfermant des sommes d'argent .....	950
do        de chèques préparés.....	4,656
do        de reçus préparés pour accompagner les chèques expédiés	4,008
do        de certificats relatifs aux dépenses contingentes .....	654
do        d'états préparés.....	210
do        d'Ordres en Conseil copiés.....	9
do        de reçus faits.....	230
do        de réquisitions pour chèques.....	40
do        de dépôts enregistrés, re: Ventes de Terres .....	244
do        de dépôts faits en banque.....	275
do        de rôles de paie préparés .....	36
do        do        do    copiés .....	13

E. E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

V. DEROME,  
*Comptable.*

Département des Terres, Mines et Pêcheries,

Québec, 30 juin 1904.